

Commune de Parenty

Procès verbal de la réunion du Conseil municipal
séance du 22 janvier 2021.

Le vendredi 22 janvier 2021, à 20 heures, sur convocation du maire Serge Depraïter, les membres du Conseil municipal se sont réunis en mairie de Parenty.

Étaient présents : Serge Depraïter - Marie Andrieu - Olivier Delseaux - Philippe Duboëlle - Frédéric Dupend - Carine Fourcroy - Michel Gourlain - Sébastien Hibon - Marie-France Huchin - Damien Leduc - Élisabeth Lemor - Ludovic Lozinguez - Julien Mailly - Rémi Marbeuf - Thomas Peron.

Philippe Duboëlle est désigné secrétaire de séance.

Après avoir ouvert la séance, M. le Maire invite Marie-Anne Deruelle à procéder à la lecture du procès verbal de la réunion de Conseil municipal qui s'est tenue le 23 octobre 2020, salle du Conseil, mairie de Parenty.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité des membres après rajout à la demande de Philippe Duboëlle, de l'intervention de Sébastien Hibon qui informait les membres du Conseil d'une proposition émise par Eric Woillez quant à la possibilité de faire ralentir les véhicules au niveau du croisement des rues de Campalane, aux Hêtres et La Houssoye, principalement les véhicules venant de Lacres.

Le Conseil est ensuite invité à débattre les points à l'ordre du jour.

Débat budgétaire à venir

Le début d'année est propice à débattre des orientations budgétaires dont dépendent les investissements à venir.

A court terme, ces investissements se concentrent autour de trois projets dont le contenu a fait l'objet d'une présentation à Jean-Claude Leroy et Blandine Drain, respectivement président et vice-présidente du Conseil départemental le mercredi 20 janvier 2021 à Parenty dans le but de solliciter le soutien financier du Département.

Michel Gourlain en charge de la commission des travaux en détaille le contenu :

- Création d'un plateau multi-port à proximité du terrain de foot compété par des jeux pour les enfants, la réalisation d'un parking, la pose de mobilier urbain..., soit un devis estimé à 145 000 euros HT ;
- Réfection de la toiture de la salle des fêtes qui présente de nombreuses fuites avec dépose des tôles fibro et leur remplacement par des panneaux bac-acier isolés et pose de velux soit un devis estimé à 25 000 euros HT ;
- Remise en état de voiries soit un devis estimé à 196 470 euros HT ;
- Remise en état du vestiaire du terrain de foot.

L'ensemble de ces dépenses à venir ont fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'État, de la Région, du Département et même de la CAF dans le cas du plateau multi-sport.

Point finances

L'objectif d'anticiper le remboursement du solde de l'emprunt (soit 54 000 euros)

contracté l'été dernier auprès du Crédit Agricole se précise selon Marie France Huchin. Selon la conseillère déléguée aux finances, le versement récent de subventions va générer un niveau de trésorerie suffisant pour honorer notre engagement auprès de la banque.

S'agissant des possibilités dont dispose la commune pour lancer de nouveaux projets, l'absence d'éléments chiffrés portant sur le fonds de roulement ne permet pas d'anticiper les investissements à venir. Peut-être devra-t-on attendre la fin du mois de février voire un peu plus tard pour obtenir des précisions de la perception. En attendant, Marie-France Huchin propose de chiffrer les petites dépenses à venir notamment celles ayant trait à la mise aux normes du vestiaire. Quant à Michel Gourlain, il avance l'idée de programmer d'ores et déjà certaines dépenses sous réserve de les reporter ou de les déprogrammer si cela s'avérait nécessaire.

Festivités à venir

La commission Commission Fêtes communales, Développement social et Sport présidée par Ludovic Lozinguez s'est récemment réunie en vue d'élaborer le programme d'animations pour 2021. Les propositions qui portent sur l'organisation d'un ball-trap en collaboration avec la bibliothèque, le comité des fêtes et les aînés, les festivités du 14 juillet et la Randonnée gourmande à laquelle la commune de Parenty souhaite s'associer -elle a pris des dispositions dans ce sens - ont été évoquées sous réserve de l'évolution de l'épidémie Covid-19.

Questions diverses

École : Carine Fourcroy conseillère déléguée au RPI informe qu'elle rencontrera la directrice de l'école la semaine suivante pour faire un point face à la crise Covid. Elle a donné son accord de principe pour que les enfants puissent réaliser des dessins à la craie dans la cour de l'école.

Foot : Sébastien Hibon précise que l'homologation dont bénéficie désormais le terrain de foot demeure opérationnelle jusqu'au 17 novembre 2030.

Colis aux aînés : Élisabeth Lemor confirme que l'objectif de dépense de 35 euros/colis aux aînés a été respecté. Les commentaires font apparaître que nos aînés ont particulièrement apprécié d'être choyés.

Page Facebook : Philippe Duboëlle évoque une remarque s'agissant du contenu, notamment l'apport d'informations relevant de la réglementation en supplément de celles liées à la vie de la commune qui n'auraient pas leur place dans la ligne éditoriale. Ce choix, selon le président de la commission communication, présente l'avantage de faire vivre la page et d'être utile aux habitants. Une argumentation soutenue par le maire. Un vote à main levée emporte l'adhésion du Conseil. Philippe Duboëlle salue au passage le travail de mise en réseau des infos réalisé sous la houlette de Marie Andrieu.

Rampe d'accès au cimetière : Philippe Duboëlle réitère sa demande pour l'installation d'une rampe d'accès au cimetière en vue de faciliter l'accès par les personnes âgées. Michel Gourlain confirme que les dispositions vont être prises pour répondre à cette requête.

Installation d'un Conseil junior : Philippe Duboëlle propose de reporter l'installation d'un Conseil junior au regard des risques que fait courir la pandémie. A l'unanimité, le Conseil décide de remettre ce chantier à plus tard, lorsque les conditions sanitaires l'autoriseront.

Retrait de deux tables sur le délaissé appartenant à Mme. du Blaisel : Sur proposition de Michel Gourlain, le Conseil décide unanimement de retirer les deux tables installées à l'entrée de Parenty sur un délaissé appartenant à Mme. du Blaisel. Et de rendre le terrain dont l'entretien ne sera plus assumé à la charge de la commune. Les tables

feront l'objet d'une remise en état et trouveront une nouvelle affectation sur le terrain de foot.

Entretien des haies. Seule une personne du village en la personne de Daniel Gradelet résidant rue aux Hêtres ne s'est pas conformé aux exigences émises par la commune portant sur la taille de sa haie qui empiète sur le domaine public. Le Conseil municipal décide à l'unanimité de lui adresser un courrier recommandé lui imposant de prendre les dispositions dans un délai très court. En cas de refus d'obtempérer de sa part, il s'expose à une amende de 5e catégorie soit un montant à payer de 1 500 euros.

Rallye du Touquet : Olivier Delseaux co-organisateur de cet événement indique que les Spéciales du 61e rallye Le Touquet Pas-de-Calais dont le maintien dépend de l'évolution de la crise sanitaire emprunteront certaines rues de Parenty le vendredi 19 mars prochain entre 13h58 et 19h28 en deux passages. Les routes seront fermées entre une heure et demie à deux heures avant le départ de la première voiture et les passages de reconnaissance seront autorisés à l'ensemble des concurrents les 13 et 14 mars (les pilotes venant de loin reconnaîtront le lundi, mardi et mercredi 15 16 et 17 mars dans les conditions relevant du Code de la Route).

Opération Hauts de France propres : Sébastien Hibon suggère de participer à l'opération régionale les 20 et 21 mars 2020, soit le lendemain de la course. Cette opération consiste à inviter la population à collecter les détritiques éparpillés sur le territoire de la commune.

Commission de contrôle des listes électorales : Serge Depraeter informe que la candidature de Nicole Midrouet a été retenue par le sous-préfecture de Montreuil/Mer en tant que représentante de la Justice et de l'Administration ce qui n'est pas légal en terme de cumul. L'administration devra par conséquent nommer une autre personne pour occuper l'un de ces sièges.

D'autre part, Marie Andrieu, Carine Fourcroy, Frédéric Dupend, Damien Leduc, Thomas Peron et Daniel Maillard ont été désignés en tant que membres titulaires au sein de la commission des impôts. Les suppléants retenus sont Marie-France Huchin, Élisabeth Lemor, Julien Mailly, Rémi Marbeuf, Nicolas Randoux et Noëlla Merlot.

Défense incendie : Serge Depraeter indique pour info que le montant réclamé à la commune par les services départementaux de secours équivaut à un montant de 28 euros/habitant. Ce qui se traduit par une facture globale en 2021 de 14 505 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
Ainsi fait et délibéré